

L'évêque de Nice interdit aux catholiques de participer à un apéro

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Islam](#)

Date : 4 mars 2011

Samedi, un groupe identitaire niçois voulait organiser un apéro "*porchetta-rosé*". La mairie [s'oppose](#) à ce rassemblement car le lieu choisi se trouve être la rue où les musulmans s'installent régulièrement sans complexe pour prier. Le but, évidemment provocateur, est d'interpeller l'opinion publique et les politiques sur cet état de fait anormal. Même en Algérie, les prières musulmanes dans la rue sont interdites. Il faut donc souligner que la première provocation vient des musulmans et que ce groupe identitaire réagit à l'incurie des autorités publiques. Car, comme l'AFP l'écrit, il semble que ce quartier de Nice soit devenu un quartier musulman.

L'évêque de Nice, Mgr Sankalé, [s'est fendu](#) d'un communiqué :

Le groupe d'ultra-droite identitaire Nissa Rebela se propose d'organiser un « apéro porchetta rosé » (Nice Matin, 2 mars 2011) au jour dédié à la prière par les croyants musulmans. Quel que soit le jour finalement retenu, il y a là certes un risque manifeste de trouble à l'ordre public, dans un quartier particulièrement sensible de notre ville quant à la recherche d'un exercice harmonieux du Culte musulman. Mais c'est d'abord selon la doctrine de l'Église catholique que nous condamnons sans appel cette honteuse initiative. D'une part, en effet, l'Église recherche « l'unité de tout le genre humain » (Concile Vatican II, Lumen gentium, § 1) et considère tous les facteurs de division comme opposés au projet de Dieu pour l'humanité. D'autre part, elle « réproouve donc, en tant que contraire à l'esprit du Christ, toute discrimination ou vexation opérée envers des hommes en raison de leur race, de leur couleur ou de leur religion » (Concile Vatican II, Nostra Ætate, § 5). Précisons que, en la matière, ce sont non seulement les Musulmans mais aussi les Juifs qui sont ici sujets à discrimination et vexation. Aussi, nous demandons aux croyants fidèles du Christ de ne pas participer à cet événement. Nous rappelons fermement à l'observance de la doctrine de l'Église catholique les organisateurs qui s'en présentent comme membres. Nous exprimons notre confiance, enfin, aux représentants de l'État et aux élus pour appliquer en la circonstance l'esprit et la loi de la République.

Voilà une soudaine fermeté que l'on aimerait entendre plus souvent, lorsque la doctrine de

l'Eglise est bafouée, tant sur le respect de la vie, de la famille, de la liberté scolaire.